

Une conséquence presque nécessaire de cette division a été l'établissement de deux écoles normales catholiques et d'une école normale protestante; la grande masse de la population protestante du Bas-Canada étant située dans la partie occidentale, il en résultait que l'école normale protestante devait être établie à Montréal. Mais comme la population catholique de la région de Montréal est numériquement, sinon relativement plus considérable que celle de la région de Québec, il était difficile de ne point placer une école normale catholique à Montréal, tandis que, d'un autre côté, il semblait que cette ville, dont la position géographique est peu centrale par rapport au reste du Bas-Canada, ne devait pas avoir seule l'avantage de posséder ces institutions. Si cet arrangement a présenté l'inconvénient d'une plus grande dépense, il a aussi offert l'avantage de la dissémination de l'enseignement pédagogique sur une plus grande surface et de manière à atteindre toutes les classes de la population et toutes les régions du pays. Il n'y a aucun doute que les trois écoles normales n'aient réuni un beaucoup plus grand nombre d'élèves et n'aient popularisé les nouvelles méthodes d'enseignement avec beaucoup plus d'efficacité que ne l'aurait fait une seule école.

Parmi les objections que l'on faisait à l'établissement de ces institutions, se trouvait en première ligne celle du petit nombre d'élèves qu'elles auraient, et dans tous les cas, ajoutait-on, du petit nombre de ceux qui obtiendraient des diplômes ou qui, les ayant obtenus, se livreraient sérieusement à l'enseignement.

Le tableau suivant du nombre total d'élèves-maîtres qui ont fréquenté les écoles normales depuis leur établissement prouve assez que la première objection n'était point fondée. Ces chiffres seraient encore beaucoup plus considérables si l'insuffisance de la subvention n'avait pas empêché jusqu'ici l'établissement d'un département d'élèves-instituteurs à l'école Jacques-Cartier.

TABLEAU du nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.			Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.			
1ère session, 1857.	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	70		
1857-1858.	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192		
1858-1859.	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219		
1859-1860.	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228		
1860-1861.	52	5	66	61	41	53	94	98	109	207		
1861-1862.	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200		
1862-1863.	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228		
1863-1864.	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213		

Le tableau suivant indique le nombre de diplômes accordés dans chaque école et pour chaque degré d'enseignement. Il est, comme on le voit, de 723 en tout, mais ce chiffre présente plus que le nombre d'élèves sortis avec un diplôme, car plusieurs ont obtenu deux et même trois diplômes successivement. Le nombre des élèves gradués est donc moindre que celui des diplômes accordés et se répartit comme suit entre les trois écoles :—

Ecole Jacques-Cartier .....	106
Ecole Laval .....	233
Ecole McGill .....	236
	—575

C'est beaucoup plus d'un tiers du nombre total des élèves, et si d'un côté cette proportion prouve la sévérité des examens, elle constate, d'un autre côté, le succès de ces institutions.

DIPLOMES octroyés aux élèves des écoles normales, depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de diplômes octroyés.	Jacques-Cartier.		McGill.		Laval.		Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.			
Académies.....	12	3	3	12	13	25			25
Ecoles modèles.....	73	9	94	103	59	74	133	141	168
Ecoles élémentaires....	73	27	151	208	23	83	106	123	264
Total.....	158	39	275	314	95	157	252	292	432

Quant à ce qui est de la disposition des anciens élèves-maîtres à enseigner et de leur persévérance dans l'enseignement, les rapports des écoles normales Jacques-Cartier et Laval contiennent des renseignements dont l'ensemble, comme le fait observer M. le Principal de cette dernière école, dépasse presque nos espérances.

Je n'ai aucun doute que des résultats semblables ne puissent au besoin être constatés en ce qui concerne les anciens élèves de l'école McGill.

Il résulte de ces renseignements que la très-grande majorité des anciens élèves ont enseigné, qu'une forte proportion de ceux qui ont eu leurs diplômes avant 1862 et dont le terme de trois ans d'enseignement stipulé par leur demande d'admission à l'école est maintenant expiré, continuent à enseigner et paraissent avoir fait de l'enseignement une carrière permanente; enfin, que presque tous ceux qui n'ont point enseigné ou qui ne l'ont fait que pendant un court espace de temps, ont eu pour excuse la maladie ou des raisons entièrement en dehors de leur contrôle. Ceux qui ont manqué volontairement à leur engagement ne forment qu'une proportion bien minime, et ils ont presque tous payé l'amende stipulée.

Je joins à ces observations le détail des résultats obtenus.

Des 106 élèves-maîtres ayant obtenu des diplômes à l'école normale Jacques-Cartier :

- 47 enseignaient à la date du rapport;
- 14 venant de recevoir leurs diplômes commençaient ou allaient commencer à enseigner;
- 3 sont morts;
- 20 n'enseignaient plus mais avaient enseigné;
- 10 continuaient leurs études à l'école normale;
- 12 n'avaient point enseigné.

106

De plus, 14 enseignaient ou avaient enseigné sans être munis du diplôme de l'école normale, ayant obtenu celui d'un des bureaux d'examineurs. Ce qui donne pour total d'élèves enseignant ou ayant enseigné après avoir fréquenté l'école, y compris les 14 récemment admis à l'enseignement, un total de 95.

Sur les 47 anciens élèves munis de diplômes qui enseignaient encore à la fin de l'année 1864 avant la distribution des diplômes —

7 l'ont fait pendant 7 ans.	
4 " " "	6 "
1 " " "	5 "
5 " " "	4 "
9 " " "	3 "
10 " " "	2 "
10 " " "	1 "